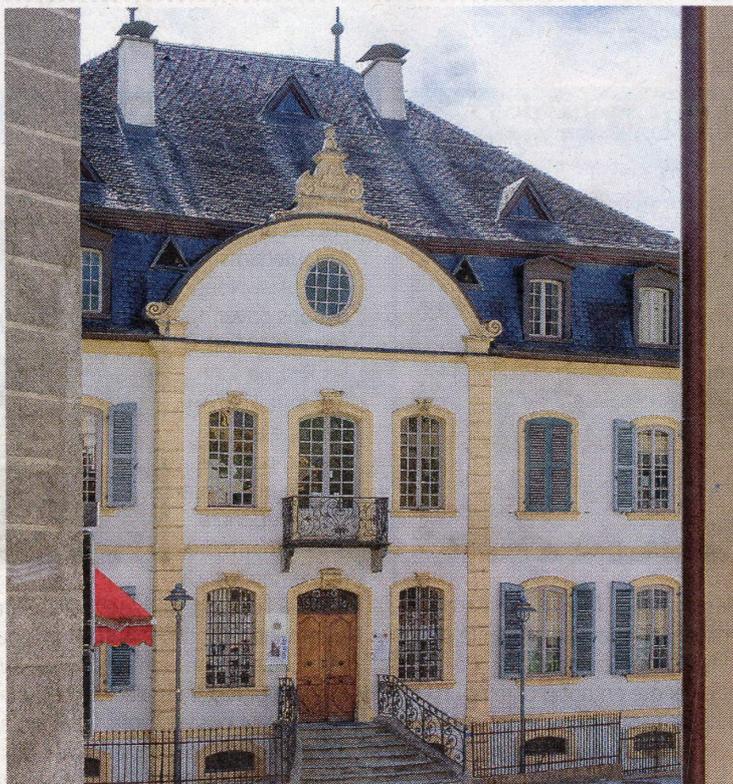


BUDGET SIERRE 2021 DES ÉCONOMIES DANS LA CULTURE

Des coupes douloureuses

SIERRE Brigitte Duvillard est fâchée. Attristée aussi. La Fondation Rainer Maria Rilke qu'elle dirige voit sa subvention communale se réduire de 20 000 francs et passer ainsi de 80 000 francs à 60 000 francs dans la proposition de budget 2021 de la Ville de Sierre qui sera présentée au Conseil général le 9 décembre. Pour montrer à la municipalité combien l'institution rayonne, elle a lancé un appel signé notamment par le poète Philippe Jaccottet, l'écrivain Matthias Zschokke ou le président de la Fondation Schiller, la plus haute instance littéraire du pays... Car cette baisse est un coup dur pour la fondation dont le travail vient d'être salué par le canton du Valais à travers une aide pluriannuelle de 20 000 francs pour son travail lié à la sauvegarde du patrimoine. «Ces montants sont liés à des projets patrimoniaux comme la numérisation de la correspondance de Rilke, pas à son fonctionnement», relève Brigitte Duvillard. Personne ne contredira le fait que la Fondation Rilke, depuis que la Bâloise d'origine en a repris les rênes, a accru son rayonnement. Les rencontres et les événements sont réguliers – la dernière avec l'éditeur et écrivain Bernard Comment affichait complet – et le musée est ouvert toute l'année. «La fondation est devenue un lieu vivant, de recherche, nous avons trouvé de nouveaux publics et pas sans mal. Mais nous avons toujours eu à cœur, par ce rayonnement, de redonner à Sierre ce qu'elle nous of-



La Maison de Courten où logent le Musée et la Fondation Maria Rilke. L'institution voit sa subvention communale baisser dans le projet du budget 2021 de la commune de Sierre qui sera présenté mercredi au Conseil général. SACHA BITTEL

fre.» Ce qui inquiète la directrice, c'est aussi l'effet domino. Car si Sierre baisse sa subvention, la Loterie Romande révisera la sienne, comme elle le fait généralement.

La Ville doit économiser

Le vice-président de Sierre et responsable de la culture, Olivier Salamin, ne tranche pas de gaieté de cœur. D'autant qu'il est aussi le vice-président de la fondation!

«J'ai toujours lutté contre le principe de coupes linéaires car les répercussions ne sont pas les mêmes pour tous», argumente le conseiller quand on lui demande pourquoi la municipalité n'a pas préféré baisser l'ensemble des rubriques culturelles. Olivier Salamin fait remarquer que la fondation n'est pas la seule à faire les frais d'un contexte global très difficile où la Ville doit économiser.

Au niveau culturel, Sierre n'achètera plus d'œuvres d'art en 2021 et les montants alloués aux festivals passeront de 170 000 francs à 80 000 francs. D'autres demandes ne pourront pas être honorées, comme le jubilé des Rencontres Orient-Occident ou le développement du Palp Festival. En cause aussi, une participation de la Ville

«Je ne vois pas comment nous pourrions fonctionner ainsi»

BRIGITTE DUVILLARD
DIRECTRICE FONDATION
RAINER MARIA RILKE

jugée trop élevée en regard des 250 000 francs du budget de la fondation, d'autant qu'il convient d'ajouter à ce soutien financier la mise à disposition des locaux par la municipalité. Pour Brigitte Duvillard, impossible de trouver d'autres fonds liés au fonctionnement, ni du côté de Veyras (où se trouve le château de Muzot) où les collaborations commencent à peine, ni du côté d'autres fondations qui ne participent qu'à des projets spécifiques. «Je me rends bien compte de la situation économique difficile de la Ville. Mais pour nous, ce serait franchir un seuil qui remettrait tout en question.»

Un budget déficitaire

On rappellera que le budget 2021 prévoit une perte financière de 5,8 millions; ce serait alors l'exercice le plus déficitaire de ces dix dernières années. Un budget qui fait abstraction d'éventuelles conséquences financières induites par la pandémie.

Les cartes sont désormais en main du Conseil général, qui pourrait corriger le tir comme il l'avait déjà fait il y a deux ans en relevant de 10 000 francs la subvention de la même Fondation Rilke.

ISABELLE BAGNOUD LORETAN

EN BREF

Nomination

LENS Le Conseil d'Etat a nommé Nicolas Bourquin à la tête du Service de la chasse, de la pêche et de la faune. Il succède à Peter Schneibler. Le biologiste de 40 ans et chasseur, qui vit à Lens, a passé neuf ans au sein de la section Faune sauvage et conservation des espèces à l'Office fédéral de l'environnement. Son expérience de surveillant des réserves naturelles du canton de Berne et d'enseignant en biologie lui sera certainement utile dans ses nouvelles fonctions.

Récompensé

GRÔNE Noah Couturier, polymécanicien de Grône et employé au sein des forces aériennes de l'armée suisse, a achevé son apprentissage avec mention. Son parcours, comme celui de l'Evolénarde Aurore Mauris, dessinatrice industrielle, ont été salués par le groupe Pestalozzi et viennent de se voir décerner le Prix apprentissage.